



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction de la Recherche,
des Etudes Doctorales
et de la Valorisation

Délibération de la Commission Recherche

N° 2019-CFR-024

Séance du 21 juin 2019

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Convention de cofinancement d'un contrat doctoral avec la société thyssenkrupp Electrical Steel UGO
Laboratoire LSEE

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 28

Nombre de vote contre : /

Nombre d'abstentions : /

La convention de cofinancement d'un contrat doctoral avec la société thyssenkrupp Electrical Steel UGO S.A.S pour le projet intitulé « Contribution à la caractérisation et à la modélisation du comportement d'aimantation anisotrope des aciers électriques à grains orientés sous l'effet d'un champ magnétique périodique » pour le Laboratoire LSEE est approuvée.

Arras, le

Le Vice-Président Recherche

Éric MONFLIER